SAXO BANK

INFORMATIONS RELATIVES AUX RÈGLES DE CONDUITE SUR LES MARCHÉS

Les organismes mondiaux de réglementation financière se concentrent de plus en plus sur les règles de conduite relatives aux produits financiers sur les marchés. Cette situation a pour conséquence une évolution continue de la réglementation financière et plus récemment, l'introduction de la réglementation sur les abus de marché.

Il est donc essentiel qu'en tant que client(e) de Saxo Bank A/S, vous soyez informé(e) et acquériez une bonne compréhension des aspects de ces règles et règlements que vous devez respecter. Vous trouverez ci-dessous une description générale des règles. Vous trouverez également une liste non exhaustive décrivant des situations que vous devez éviter car elles constituent une violation des règles du marché.

Règles de conduite sur les marchés

La réglementation des marchés financiers et les règles de conduite sur les marchés visent à assurer la confiance ainsi que l'intégrité, et à permettre ainsi aux marchés d'être intégrés, efficaces et transparents. Des règles spécifiques définissent les conduites inacceptable sur les marchés en interdisant le délit d'initié et diverses formes de manipulation des cours. Les bourses et plateformes de négociation peuvent comporter des règles spécifiques relatives à la perturbation des marchés, c'est pourquoi vous trouverez des liens vers des sites pertinents à la fin de ce document. Un exemple de ces règles est constitué par les limites spécifiques de positions que certaines bourses imposent sur différents produits dérivés.

Les règles et réglementations relatives à la conduite sur les marchés s'appliquent à toute personne physique et morale. Par conséquent, tous les acteurs du marché sont tenus de se familiariser avec les règles et règlements en vigueur. Il convient de noter que la responsabilité de se conformer aux règles spécifiques incombe uniquement au participant individuel au marché, c'est-à-dire vous incombe en tant que client.

L'activité de négociation de titres est surveillée et des enquêtes sont menées sur toute activité suspecte par les marchés et par les autorités compétentes.

Voici une liste non exhaustive d'exemples de conduites qui contreviennent aux règles de conduite sur les marchés :

- Tirer profit d'informations non publiées et sensibles sur les cours concernant une société afin de réaliser un profit ou d'éviter de subir des pertes en achetant ou en vendant des actions et/ou des produits dérivés, ou en essayant de tirer profit desdites informations d'une quelconque autre manière (délit d'initié).
- Transmettre des informations d'initié.
- Diffuser des informations fausses ou trompeuses relatives à des circonstances importantes pour l'évaluation d'un titre (par ex. les bénéfices d'une entreprise, les commandes ou le carnet de commande de produits, ou concernant une pénurie générale d'approvisionnement).
- Diffuser des informations fausses ou trompeuses, des rumeurs ou des messages susceptibles d'influer sur le prix d'un titre dans l'intention de tirer profit de la variation de cours qui en résulte.
- Passer des ordres d'achat de faible volume avec des prix successifs croissants afin de simuler une demande accrue durant une tendance haussière (« mettre la machine en branle », « painting the tape »).
- Acheter et vendre simultanément les mêmes titres pour le compte d'un seul et même bénéficiaire afin de créer des signaux faux ou trompeurs concernant l'offre, la demande ou le cours de marché de titres (« transactions fictives », « wash trades »).
- Distordre la liquidité ou les cours en passant des ordres d'achat et de vente égaux mais opposés pour le même titre par accord mutuel préalable entre un certain nombre d'acteurs (ordres appariés ou chaînes en série coordonnées par un certain nombre d'acteurs).
- Restreindre le marché en accumulant des positions importantes (monopole) ou en déposant des titres auprès de tiers (mise en gardiennage) afin de fausser les cours des titres (en créant une pénurie).
- Acheter ou vendre des titres peu de temps avant la fermeture de la bourse avec l'intention d'influencer les cours de clôture (« marquer la clôture », « marking the close »).
- Acheter ou vendre des titres en vue de faire évoluer les cours (« accélération », « ramping ») ou de les maintenir à un niveau spécifique (par exemple « plafonnement », « capping » ; « fixation », « pegging »).
- Influencer les cours des matières premières afin de donner des signaux faux ou trompeurs concernant l'offre ou la demande de titres.
- Passer des ordres mais sans intention de les exécuter. (Escroquerie, « Spoofing »)

SAXO BANK

INFORMATIONS RELATIVES AUX RÈGLES DE CONDUITE SUR LES MARCHÉS

- Similaire à une escroquerie à l'encontre des acteurs du marché, consiste à « tromper » ou « appâter » d'autres acteurs du marché pour les amener à réagir et à négocier avec un ordre authentique en tant que contrepartie de la transaction, sans intention de négocier. (« stratification », « Layering »)
- Tenter de faire baisser le cours d'une action au moyen d'une vente importante ou d'une vente à découvert (« Vendre l'ours », « Bear raiding »)

Pour de plus amples informations concernant les réglementations et les pratiques du marché, veuillez consulter les bourses suivantes:

Exchange name	Symbol	Rules and regulation
North America & Canada		
NASDAQ	NASDAQ & NSC	Read more
New York Stock Exchange	NYSE & ARCA	Read more
NYSE MKT	AMEX	Read more
OTC Bulletin Board/Pink Sheets	OOTC & OTCBB	Read more
Toronto Stock Exchange	TSE	Read more
TSX Venture Exchange	TSX	Read more
	·	•
Europe / Middle East / Africa		
Athens Exchange	AT	Read more
BME Spanish Exchanges	SIBE	Read more
Deutsche Börse (XETRA)	FSE	Read more
Irish Stock Exchange	ISE	Read more
London Stock Exchange (IOB)	LSE_INTL	Read more
London Stock Exchange	LSE_SETS	Read more
Milan Stock Exchange	MIL	Read more
NASDAQ OMX Copenhagen	CSE	Read more
NASDAQ OMX Helsinki	HSE	Read more
NASDAQ OMX Stockholm	SSE	Read more
NYSE Euronext Amsterdam (AEX)	AMS	Read more
NYSE Euronext Brussels	BRU	Read more
NYSE Euronext Lisbon	LISB	Read more
NYSE Euronext Paris	PAR	Read more
Oslo Stock Exchange	OSE	Read more
Prague Stock Exchange	PRA	Read more
SIX Swiss Exchange	SWX & VX	Read more
Vienna Stock Exchange	VIE	Read more
Warsaw Stock Exchange	WSE	Read more
Johannesburg Stock Exchange	JSE	Read more
	·	•
Asia / Pasific		
Australian Securities Exchange	ASX	Read more
Hong Kong Exchange	HKEX	Read more
Shanghai Stock Exchange	SSE	Read more
Shenzhen Stock Exchange	SZSE	Read more
Singapore Exchange	SGX-ST	Read more
Tokyo Stock Exchange	TYO	Read more
-	'	<u>'</u>
Futures Exchanges		
Chicago Mercantile Exchange	CME	Read more
Chicago Board of Trade	CBOT	Read more
Chicago Board Options Exchange	CBOE	Read more
Commodity Exchange	COMEX	Read more
New York Mercantile Exchange	NYMEX	Read more
Euronext Equity and Index Derivatives	AMS	Read more

SAXO BANK INFORMATIONS RELATIVES AUX RÈGLES DE CONDUITE SUR LES MARCHÉS

EEX	Read more
PAR	Read more
PAR	Read more
HKEX	Read more
ICE	Read more
ICE-LIF	Read more
NYBOT	Read more
ICE-SOFT	Read more
IDEM	Read more
MEFF	Read more
MON	Read more
OSA	Read more
SFE	Read more
SGX	Read more
SSE	Read more
Eurex	Read more
ASX	Read more
AMS	Read more
PAR	Read more
Eurex	Read more
HKEX	Read more
ICE-LIF	Read more
IDEM	Read more
NYSE	Read more
ARCA	Read more
BATS	Read more
BOX	Read more
CBOE	Read more
C2	Read more
ISE	Read more
MIAX	Read more
NASDAQ	Read more
PAR	Read more
HKEX	Read more
ICE	Read more
ICE-LIF	Read more
NYBOT	Read more
ICE-SOFT	Read more
IDEM	Read more
	Read more
COMEX	Read more
	Read more Read more Read more
	PAR PAR HKEX ICE ICE-LIF NYBOT ICE-SOFT IDEM MEFF MON OSA SFE SGX SSE Eurex ASX AMS PAR Eurex HKEX ICE-LIF IDEM NYSE ARCA BATS BOX CBOE C2 ISE MIAX NASDAQ PAR HKEX ICE-LIF ICE-SOFT IDEM ICE ICE-SOFT IDEM ICE ICE-SOFT IDEM ICE ICE-LIF ICE

THE SPECIALIST IN TRADING AND INVESTMENT

